

INTERPRETATIONS

CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY

Livre 3, chapitre 11, article 11.1. 3, livre 4, chapitre 22, articles 22.1 et 22.3

USA Archery a demandé une interprétation pour savoir si le repose-flèches dans les photographies ci-après est autorisé pour les divisions arc classique et arc nu.

Le Comité Constitution et Règlements (“C&R”) a estimé que la question relevait des compétences du Comité de Technique.

Le C&R a établi que l’interprétation suivante n’était contraire ni aux règlements existants ni aux décisions du Congrès.

Réponse du Comité Technique

La décision du Comité Technique est que le repose-flèches dans les photographies ci-après est légal pour les divisions arc classique et arc nu. Les repose-flèches présentant des points de contact multiples sont utilisés sans problème depuis des décennies dans les compétitions World Archery. Tant que sur le repose-flèches les points de contact restent à l’arrière du point de pivot de la poignée de l’arc à la distance requise (4 cm pour les arcs classiques et 2 cm pour les arcs nus), le Comité Technique autorise son utilisation.

Comité Technique World Archery, 15 avril 2015
Approuvé par le Comité C&R World Archery, 16 avril 2015

INTERPRETATIONS
CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY



INTERPRETATIONS
CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY



INTERPRETATIONS
CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY

